

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE:
1, Rue d'Estrées, RENNES (Bre.).
Téléphone : 43-19

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE)
Un an : 50 fr. ; 6 mois : 30 fr.
Chèque Postal : A. GEFLOT, 25-29 Rennes.

Fédération n'est pas dislocation

ENTENTE? Oui FUSION? Non

Trente mois d'action nationaliste populaire n'ont pas été sans remuer les couches profondes du peuple breton.

Il nous a été facile d'établir, la semaine dernière, la preuve de cette pénétration qui s'est faite plus sur le mode artisanal que sur le mode industriel, à la chouanne pour mieux dire. Parce que cette action s'est exercée en dehors d'un certain classicisme et suivant une méthode adaptée à la psychologie bretonne, certains esprits, parmi nos observateurs — je parle de ceux qui ne savent pas « voir » la Bretagne — ont déjà conclu qu'il ne s'est rien passé chez nous depuis le 3 juillet 1940, depuis la « Journée de Pontivy ».

Nous aurons l'occasion, par de nouvelles et prochaines démonstrations, de permettre à ceux-là de reconsidérer la question.

Nous avons eu la satisfaction, par contre, de constater que les principes dont s'inspire le mouvement breton avaient été, dans le sens sympathique du terme, une partie de l'élite française elle-même. Des hommes neufs partis, les uns du fédéralisme maurrassien qui séduisit il y a quinze ans beaucoup d'étudiants bretons, les autres de la conception fédéraliste internationale, se sont parfaitement rendus compte que le mouvement breton n'était pas un phénomène isolé. Il ne s'agit pas seulement de « particularisme breton » encore que l'existence même de ce particularisme, justifie une prise en considération. S'il est vrai qu'il n'y a pas d'effet sans cause, il est impossible de ne pas admettre — si l'on est de bonne foi — certaines évidences.

S'il y a des patriotes bretons, c'est qu'il y a une Patrie bre-

tonne, qu'il y a une langue bretonne, qu'il existe un passé national breton, que depuis 1532, des Bretons sont morts pour les libertés bretonnes.

L'existence, aujourd'hui, d'un Parti National Breton, d'un Mouvement Breton politique et culturel aux ramifications nombreuses, n'est qu'une conséquence logique de notre histoire.

C'est la manifestation d'un état d'esprit et non pas un simple caprice d'intellectuels, qui correspond du reste au très vaste mouvement d'idées qui permettra aux doctrinaires du Monde Nouveau d'édifier ce Monde sur des principes sains, humains et d'assurer une Paix durable.

Le Mouvement Breton, tout en pulsant ses raisons d'être dans le passé breton, est moderne et profondément « humain ».

Il est « à la page ».

C'est au contraire le jacobinisme qui retarde.

C'est la loi jacobine qui est anachronique et inhumaine.

Parce que nous n'envisageons pas d'isoler la Bretagne par le moyen d'une médiévale muraille, nous avons donc été enchantés de découvrir, à Paris, par exemple, des hommes qui ont fait preuve de compréhension à l'égard de la question bretonne.

(Suite à la page 2)

J. JAFFRE.

Les droits spéciaux de la Bretagne

par Louis LE FUR

professeur de droit international

Louis Le Fur, le célèbre professeur de droit international, mort tout dernièrement, ne militait pas dans le mouvement breton. Mais il n'a jamais perdu une occasion d'affirmer les droits spéciaux de la Bretagne, comme on en jugera d'après le texte suivant :

« En dehors des promesses d'établissement d'un régime régionaliste qui vise toute la France, la Bretagne a des droits spéciaux à faire

valoir. D'abord des droits historiques. On consent aujourd'hui à reconnaître que la France ne date pas de la Révolution. Or la Bretagne a été réunie à la France par un acte d'union, l'Edit de 1532, rendu par François I^{er} sur la demande des Etats de Vannes, qui était un véritable contrat synallagmatique et constituait la charte des libertés bretonnes. Cet engagement n'a pas été respecté par la Révolution; mais le fait de la violation d'un engagement par l'un des contractants ne fait pas tomber le droit de l'autre. La question a été longuement discutée et tranchée en ce sens lors d'un conflit analogue entre la Finlande et la Russie.

Quoi qu'il en soit de cette question de droit, ce n'est pas une raison parce que la Bretagne a été longtemps sacrifiée pour qu'il continue à en être ainsi. Elle l'était au triple point de vue administratif, économique et financier. Dans ce pays où il n'y a pas de Juifs, on envoyait des préfets ou des sous-préfets israélites; aux communes les plus attachées à leur religion ancestrale, on imposait des instituteurs communistes et francs-maçons; enfin la Bretagne souffrait de multiples inégalités au point de vue de la répartition des impôts à payer et aussi, en sens inverse, pour la part qui lui en revenait. »

(Extrait d'un article paru dans « La Bretagne » du 28 novembre 1941.)

NOUS RAPPELONS QUE...
...le prix des abonnements D'UN AN n'est plus de 40 fr., mais de 50 francs.

CORPORATION ESCAMOTÉE

Désillusion paysanne

On parle volontiers de la Corporation Paysanne comme d'une grande, sinon de la grande réalisation de la Révolution Nationale.

Il est exact que la loi du 2 décembre 1940 avait fait naître de grandes espérances.

Il est non moins exact que les décrets de décembre 1942 ont provoqué une déception totale. Déjà, l'on s'était ému, dans les milieux paysans, de la façon dont la loi de décembre 1940 était interprétée d'un département à l'autre. Maintenant, il n'y a plus de doute : la nouvelle réglementation de la Corporation constitue « une mise en tutelle d'une perpétuelle mineure. »

L'expression n'est pas de nous, mais de M. Roger Grand, ancien sénateur du Morbihan, conseiller national, qui dans les milieux conformistes fait autorité en la matière.

M. Roger Grand a dit que les prescriptions nouvelles dévoient gravement « les pionniers de l'organisation syndicaliste agricole qui, depuis un demi-siècle de travail persévérant s'étaient forgé un idéal bien différent ».

En Bretagne, l'organisation syndicaliste agricole était fort avancée, plus avancée que partout ailleurs en France, même si elle n'était pas encore complète. Les nouvelles dispositions légales enlèvent, en fait, toute indépendance à la Corporation. Les hauts dirigeants de cette dernière se sont plus que des fonctionnaires entre les mains du Ministre de l'Agriculture. Le totalitarisme à la sauce vichyssoise a peur des véritables personnalités.

Dans « La Bretagne » du 5 avril, M. Hervé du Halgouët dit son désenchantement :

« Il semblerait permis d'espérer, que les promesses ayant pour objet de capter l'opinion ont fait leur temps et ont disparu avec le régime discrédité dont elles étaient un moyen d'action.

Faut-il avouer nos craintes d'un retour à de tels errements, lorsque nous assistons deux ans après leur élaboration à la refonte de certaines lois qui constituent les fondements de la révolution nationale? »

M. du Halgouët signale quelques anomalies :

(Suite à la 2^e page.)

UN DÉMENTI DU VATICAN

Radio-Vatican a diffusé le démenti suivant :

« Jamais le Pape Pie XI, non plus que le Pape Pie XII, n'ont demandé ou fait demander que soient faites, dans les églises d'un pays quelconque des prières pour le bolchevisme. Le peuple russe a toujours trouvé place dans le cœur du Saint-Père, mais le régime communiste n'a jamais eu son approbation. Nous connaissons le peuple russe, ses misères et ses tourments, et nous prions Dieu de le protéger, mais nous ne saurions admettre, en aucun cas, un régime qui, lui, n'admet pas l'Eglise catholique. Ni le Pape, ni ses cardinaux, a conclu Radio-Vatican, n'ont demandé, à l'occasion de l'anniversaire de l'armée rouge, aux Anglo-Américains, ou à aucun peuple, de faire des prières en faveur du bolchevisme. »

SUR UNE ADOPTION

On entend dire que New-York a adopté Lorient.

C'est sans doute pour le plaisir de la rebâtir que les sportifs aviateurs d'Youtre-Atlantique l'ont proprement brûlé. Ils se sont d'ailleurs arrangés pour le faire sans toucher à la fameuse base sous-marine. Que diable !

Et nous, nous avons compris.

Les affaires sont les affaires.

Vraiment cette guerre se déroulait sans trop de casse. Du moins de notre côté.

Alors? Une guerre qui ne rapporte pas? Peut-être! Et que je te

vois envoie mes mâcheurs de chewing-gum formés à l'école du gang.

C'est ça qui vous a un chic pour

planter un hôpital, pour faire sauter les gosses des maternités et

planter les bons vieux saints des écoles!

Et ces envois spéciaux de la « civilisation »! Ils auront droit à la reconnaissance des « business-men »! Des villes entières à reconstruire!

Une belle et bonne affaire pour l'Youtre-Atlantique! Dont on laissait le soin à nos survivants de payer les frais, bien entendu.

Quant qu'à faire, nous proposons à notre tour, à la mémoire des

malheurs, la construction d'une vaste métropole au flanc du Menez

Moan ou de Brasparts. AVEC UNE

ROMANESQUE LIBERTE... ECLAI-

REMENT

Le Comité Consultatif de

Bretagne a déposé — éc-quas-

— une demande de STA-

— POUR LA BRETAGNE,

le 25 janvier 1943.

La réponse viendra-t-elle

... à PARQUES?

... ou à la TRINITE?

RANT LE MONDE A COUPS DE BOMBES INCENDIAIRES ET UNE EPITAPHE — THE BIGGEST IN THE WORLD — A LA GLOIRE DE L'ONCLE SAM! Tug.

Promesses et... réalités

Nous avons lu dans les journaux du début de la semaine la « mise au point » suivante, concernant l'enseignement du breton :

PARIS. — Le Ministère de l'Education Nationale communique :

L'information suivant laquelle la langue bretonne serait enseignée dans un lycée de Paris est sans aucun fondement.

Il ne s'agit, en réalité, que d'une simple causerie, sur les coutumes bretonnes, faite par un élève dans le cadre des activités d'éducation générale.

L'enseignement de la langue bretonne n'est ni organisé ni permis, ni prévu dans l'enseignement secondaire.

On admirera la rapidité de la réaction officielle à la suite d'une information faisant état d'une très modeste initiative.

Il est permis de la comparer avec certaines lenteurs quand il s'agit de tout autre chose que d'empêcher des

lycéens d'origine bretonne de s'intéresser à leur langue natale.

Le beau crime, en vérité! Et qui méritait bien les « honneurs » d'un communiqué officiel.

Félicitons-nous, pourtant, du dit communiqué.

Car on pouvait avoir des doutes sur l'esprit d'un certain décret ministériel autorisant une heure et demie par semaine, l'enseignement des langues dites dialectales dans certaines écoles.

Les naifs pouvaient croire que « ça » y était, qu'il n'était que d'attendre, qu'à Vichy, comme au Contour de la Motte, on était animé des meilleures intentions à notre égard!

Merci pour le communiqué! Car les plus naïfs comprendront cette fois, rien qu'au ton de la note officielle que nous sommes encore loin du jour où, dans nos lycées, un très modeste cours de langue bretonne sera non pas « organisé », mais seulement permis.

DONT ACTE.

L. QUERE.

ARRIVEZ VOTRE MAGASIN D'UNE SEMAINE POUR LA BRETAGNE

Calendrier de la semaine

11. — PASSAGE. Saint Firmin, prêtre, confesseur. 12. — Octave de Saint Vincent-Ferrier (Propre de Vannes).

Ephémérides

12, 1365. — Traité de Guérande, par lequel Jeanne de Penthièvre reconnaît comme duc de Bretagne son cousin Jean de Montfort, qui prend le nom de Jean IV. Ce traité met fin à la longue guerre de succession de Bretagne.

RADIO BRETAGNE

18 h. 30. — Les grands Découvertes Bretonnes. Quelques moments de poésie, par Jacques Cartier à la découverte du Canada.

Incohérences

BREST (Finistère), reçoit récemment d'Etat (Morbihan) 5.500 kg. de poissons, qu'il faut jeter au fumier. Un répartiteur intelligent propose d'en faire du poisson.

SEM AINE

Paris. — Dans l'après-midi du 4 avril, l'aviation anglo-américaine a lâché ses bombes sur Paris, la banlieue, Boulogne, Longchamp, certaines localités de Seine-et-Oise.

AU TRAVAIL POUR LA BRETAGNE

SIÈGE DU P. N. B.

11, Quai Lamartine, RENNES. Tél. : 43-23. C. C. R. Boudin, Rennes, 33-338.

Le développement de l'Heure Bretonne dans le secteur Vannes-Ploerme

Nous avons donné connaissance, la semaine dernière, des excellents résultats obtenus par les vendeurs de l'H. B. à Vannes et dans les environs immédiats de cette ville.

rer des conclusions péremptoires de sa non-lecture, il y a deux ans. Et il est probable, que si à La Roche-Bernard, à La Trinité-Porhoët, à Mauron, à Josselin, au Bono, à Grand-Champ, il se liquidait chaque semaine des centaines d'Action Française ou d'Humanité, cela sans doute, signifierait quelque chose.

A Hennebont

Le dimanche 18 avril, à 10 h. 30, dans une salle réservée de l'Hôtel de Bretagne, réunion privée habituelle de la Section.

A Ploeguenes

Notre ami Paul Gais continue à mener le bon combat avec une énergie indéfectible. Chaque semaine, il écroule 250 numéros de l'H. B.

Ar Brezhoneg er Skol!

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a adressé à M. Yann Fougère, président d'Ar Brezhoneg er Skol, une lettre aux termes de laquelle il donne quelques précisions sur l'application de l'arrêté Carcopin et l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles primaires publiques.

MARDI 15 AVRIL

19 h. 10. — Causerie agricole, par Raoul Margé, agronom.

Le Congrès de la Société des Écrivains Bretons

La Société des Écrivains Bretons va tenir un congrès à Morlaix les 1er et 2 mai prochains. En raison des circonstances, le programme de ce congrès ne comportera que des réunions de travail.

EN BREF...

RENNES. — Un nouveau cours de breton s'est ouvert le 30 mars, sous l'égide du Groupe « Moril ha C'houliz Breizek », au-dessus de toute tendance politique, au Restaurant du Ringouh, place des Écus.

MERcredi 17 AVRIL

19 h. 10. — Prezegenn diwar-benn al labour douar, par An C'hoer Kozh.

Les pourris

Le scandale du Secours National de Versailles, « illustre », une fois de plus, l'étendue de l'astucieuse corruption.

Edmond T'es mingé fin caleçon!

Nous lisons dans La Vie du Nord : « Sous ce titre, il y a quelques semaines, un grand quotidien régional publiait une remarquable information émanant d'un de ses correspondants particuliers. En raison des précisions données par celui-ci sur l'identité des héros de cette peu banale aventure et sur les lieux où elle s'était déroulée, le « canard » présentait tous les caractères d'une indiscutable authenticité.

Journaux & Revues

avec un peu de défensif, pour le leuven. Et l'astucieux correspondant de nous expliquer que, sous l'action corrosive d'un détaché, ce genre de sous-vêtement, actuellement confiné avec de la ruyonac, elle-même composée de fibres de bois, ne peut supporter l'ébullition sans se désagréger et se liquéfier.

Ar Brezhoneg er Skol 19, Rue de la Monnaie RENNES. IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES Le Gérant : G. BRETON P. C. 504

